

SAINT ANDRÉ DE LIDON

Visite du château médiéval de
Talmont Saint Hilaire par les élèves
de l'école lors du séjour en Vendée



BULLETIN MUNICIPAL n°38
Printemps - Été 2023



MAIRIE

05 46 90 08 15

Fax 05 46 94 29 38

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat

Nadine Chaillou et Cindy Moreau
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON :

mercredi, jeudi, vendredi

Dominique DEWOST : lundi

Christelle HURTADO : mardi

Philippe ROCHE :

sur rendez-vous



LA POSTE

Levée du courrier : **11h**

Accueil : Alexandra 05 46 90 04 40

GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet

tous les jours

de 9h à 12h20

sauf mercredi et dimanche



112 numéro européen

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Hôpital de Saintes

05 46 92 76 76

Hôpital de Royan

05 46 39 52 52

Antipoison

05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119

Accueil sans-abri 115

EDF 08 10 33 32 17

Service des Eaux

RESE 05 46 96 91 06

SPA de SAINTES

05 46 93 47 65



GEMOZAC

38 avenue de la Victoire

Ouverture lundi 8h/12h,

mercredi 14h/18h,

vendredi 8h/12h

COZES

24 rte de Royan

Ouverture du lundi au

vendredi 8h/12h - 14h/19h et

dimanche

9h/12h - 15h/18h

DÉCHETTERIES



Gémozac

Les Chassières

Montpellier de Médillan

La Combe à Boisson

**Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30**

La déchetterie de Montpellier est fermée le mercredi

Ramassage des ordures ménagères le jeudi matin tous les

15 jours, les sacs jaunes toutes les semaines.

Sortie des poubelles et sacs jaunes mercredi soir

Pour en savoir plus , consultez www.cyclad.org

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :

Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

HEBERGEMENT TOURISTIQUE

JJ BUJARD
D RELIAUD

Gites ruraux

05 46 90 05 11
09 78 04 96 89

Camping

Chez Ménard 05 46 90 09 40

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>
• Le Clos Saint-André



VIVAL

Alimentation Tabac Presse

3, rue de la Seudre

Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM

05 46 90 06 93

AUX GOURMANDISES DE MARGAUX

Boulangerie Pâtisserie

2, rue de la Seudre

Cindia et Maximilien CHOLLET

05 46 90 09 30

JF LIGNER & Fils

Boucherie

Le samedi de 10h à 11h

Camion ambulancier

Place du 18 juin

05 46 91 81 17

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

KARINE

Coiffure à domicile

06 02 34 43 90

LE SAINT ANDRÉ

Bar Restaurant Pizzeria

Xavier BERNE

4, rue de la Seudre

09 73 28 66 00

Plats à emporter

Huîtres jeudi, vendredi, samedi
et dimanche

Garage GOULEVANT

Machines agricoles - Motoculture

17 rue de l'ancienne gare

Philippe GOULEVANT

05 46 90 08 09

COULEURS TENDANCES

Coiffure

Place du 18 juin

DELPHINE 05 46 92 27 48

JA NAILS 17

Prothésiste Styliste onguilaire

Julie Anne

06 51 97 37 64

LA CANOPÉE DE VALPA

Solutions naturelles à votre équilibre

Valérie et Pascal LE NOAN

15 rue de l'ancienne Gare

06 20 67 53 61

KIDS D'ICI

Dépôt Vente Enfants

Delphine Da Costa

Place du 18 juin

09 77 80 14 20

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers Lidonnais,

- **Disponibilité, sens de l'écoute, patience**, c'est dans cet état d'esprit que l'équipe municipale poursuit son chemin.
- Dans ce nouveau bulletin municipal, vous pourrez vous rendre compte de l'activité de votre équipe municipale à travers ses réalisations, ses projets, de la vie associative, des échos de l'école ainsi que le calendrier des manifestations des 6 prochains mois, l'ensemble complété d'infos pratiques.
- **L'activité 2022** n'a pas faibli, pour preuve l'énumération des principales réalisations :
 - o L'approbation finale du Plan Local d'Urbanisme.
 - o Le renouvellement important du parc machines des ateliers.
 - o La rénovation d'un logement dans le bourg.
 - o L'achèvement d'un local associatif au stade avec une forte participation des artisans Lidonnais et autres bénévoles.
 - o Le renforcement des équipements du groupe scolaire :
 - ◇ Restauration (Four + armoire chauffante)
 - ◇ Tableaux interactifs pour les 4 classes
 - o L'entretien régulier de la voirie et la mise en sécurité de carrefours et de sorties de villages.
- **Les principaux projets retenus dans le cadre du budget 2023** portent en priorité sur :
 - o La voirie, avec l'accompagnement de la Communauté de Communes de Gémozac.
 - o La rénovation de nos bâtiments communaux après l'analyse de leur diagnostic de performance énergétique.
 - o L'implantation d'un équipement multisports type « city stade » avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport, du Département et de la CDC de Gémozac.
 - o L'enfouissement des réseaux entre la Cour du Bois et le Bourg pour permettre l'année suivante la création d'une allée piétonne.
 - o L'installation d'une défense incendie à proximité du village de la Robinerie avec l'aide de l'Etat et du Département.
 - o La recherche d'économie d'énergie en éclairage public en collaboration avec le syndicat d'électrification.
 - o La poursuite de nos efforts pour le déploiement de la fibre optique sur les secteurs non pourvus.
- Toutes ces opérations seront menées avec la même rigueur **sans augmentation des taxes locales**.
- Je renouvelle mes encouragements aux commerçants, aux bénévoles qui animent nos associations.

Anciens et nouveaux habitants si vous souhaitez vous investir rejoignez les.

A toutes et à tous je vous prie de croire en mon dévouement et je vous souhaite un très bon été.

Alain PUYON

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES**1-1 Administration Générale :**

- **La convention d'assistance technique** avec le syndicat de voirie pour une période de 3 ans de début 2023 à fin 2026.
Elle doit permettre :
 - Ø De bénéficier de conseils dans les domaines :
 - des techniques de réparation de la voirie
 - de la gestion du réseau
 - du juridique sur la gestion du domaine public
 - des droits et obligations des riverains (eaux de ruissèlement, élagage...)
 - Ø D'établir un diagnostic de notre voirie
 - Ø De produire le tableau de classement des voies communales et communautaires

- **La demande de subvention** pour l'aménagement d'un terrain multisports « type city stade » auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de l'appel à projet 2022 « plan 5 000 équipements sportifs de proximité », du Département et de la Communauté de Communes de Gémozac.
Coût prévisionnel du projet 81 448 € HT qui devrait être subventionnable à hauteur de 80% du montant des travaux :
 - o 50 % de l'agence Nationale du Sport
 - o 20% du Département
 - o 10% de la CDC de Gémozac

1-2 Finances :

- Attribution d'une subvention de 250 € à l'association « la Boule Lidonnaise »
- Fixation du loyer du logement communal de la poste devenu vacant à 620 € / mois.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- Lancement du diagnostic de la station d'assainissement collectif par le syndicat EAU 17 pour déterminer si l'extension peut répondre à l'évolution de la situation capacitaire.
- La commission des finances propose d'examiner les projets suivants pour 2023 :
 - o La voirie
 - o Le City Stade
 - o La participation commune au réseau d'assainissement pluvial nord Cour du Bois
 - o La réfection toiture ardoise, isolation de la maison SNCF de la Gare
 - o La création d'une réserve incendie
 - o L'accompagnement au déploiement de la fibre sur le domaine public



Financement
participatif
de l'ANS



Plateforme
Futur City Stade

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Administration Générale :

- **Mise à jour du tableau de classement de la voirie**

Depuis 2013 dernière mise à jour, la voirie communale s'est agrandie du transfert de la RD 244^{E5} et de la création de voies nouvelles.

La longueur des voies communales serait de 42 606 ml répartie comme suit :

- o Voies à caractère de chemins = 34 336m dont 1 985m mitoyens soit 33 344m
- o Voies à caractère de rues = 9 262m
- o Voies à caractère de place = 3 100m²

Nota : La longueur de la voirie participe pour 30% dans le calcul du montant attribué par l'Etat au titre de la dotation générale de Fonctionnement (DGF)

- **Transfert en propriété** de la voie communale VC 44 dans le domaine public communal.

Le Département en 1996 avait établi un arrêté de déclassement de voirie pour 155ml concernant le délaissé après le pont de la Seudre.

- **Classement des voies non communautaires.**

Suite à la refonte du tableau de classement des voies communales et compte tenu des statuts et de la compétence voirie de la CDC de Gémozac, il convient de déterminer les voies communales qui resteront dans la gestion communale.

Le conseil a décidé de conserver la gestion des voies communales à l'intérieur de l'emprise du Bourg (chemins – rues – places)

- Approbation du devis SDEER pour le projet de **préparation du réseau d'éclairage** publique suite à une extension BT **au logis de la Motte.**

Montant des travaux 1 522€ dont 50% à la charge de la Commune.

- Acceptation du devis SDEER pour les **travaux de Génie Civil France Telecom** route de Saintes au niveau du Champs du Moulin du Pas.

Montant des travaux 31 428€ TTC remboursable sur 5 annuités sans intérêt ni frais.

- **Sollicitation de l'aide du Département** au titre du fonds de revitalisation pour les travaux de Génie Civil France Telecom.

Subvention possible à hauteur de 40% du montant des travaux TTC

- Accord sur les devis SDEER pour **la reprise de l'éclairage public et des frais annexes** consécutifs à l'enfouissement des réseaux au Champs du Moulin du Pas

Montant des travaux :

- o Reprise EP = 23 036€ TTC dont 50% à la charge de la commune, remboursement échelonné sur 5 annuités sans intérêt ni frais.
- o Frais annexes = 8 303€ TTC dont 50% à la charge de la commune avec paiement immédiat

Nota : cette opération sera suivie en 2024 de l'aménagement d'une voie piétonne entre la cour du Bois et le Bourg, conformément à nos engagements sur la période 2020-2026.

Notre participation sera à hauteur de 40% du coût des travaux, le solde étant à la charge du Département.

- Attribution d'une subvention de 250€ à l'association du vélo club « Le Braquet Lidonnais »

2 –AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **Adhésion à la société publique locale (SPL)** et approbation de prise de participation par acquisition d'actions auprès du Département.

Contexte : Le Département fait de l'aménagement du territoire un des enjeux stratégiques de ses politiques publiques.

A cette fin, le Département a décidé de créer une société publique locale (SPL) en complément de la société d'économie mixte pour le développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS).

Cette nouvelle structure permettra aux collectivités de bénéficier d'une offre globale de services de qualité de proximité, et de rapidité dans les domaines que sont l'aménagement, la construction, l'environnement, le développement économique, touristique et de loisirs ou encore l'innovation et la transition énergétique.

Ainsi la SPL a pour vocation d'accompagner les collectivités dans tout projet de territoire et ce principalement sous la forme de marchés ou de concession.

Décision du conseil : adhésion pour 300€

2-2 Cantine Scolaire

Le coût de revient d'un repas sur la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022 est de 2,57€ pour un repas facturé 2,30€ (uniquement part alimentaire)

La question se pose d'augmenter ou pas le prix du repas.

Décision : prolongation de l'observation jusqu'à fin juin.

2-3 Local Boucherie

Plusieurs candidats ont visité le local :

- o Deux bouchers
- o Un brocanteur
- o Un réparateur de vélo

Le conseil a repoussé sa décision en janvier/février 2023



Séance du 10 janvier 2023 (14 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

- Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget principal qui devra intervenir avant mi-avril 2023.
- **Demande de DETR 2023**
Deux dossiers sont déposés
 - o La voirie chemin des Mottes au titre de l'aménagement du centre bourg (subvention possible à hauteur de 20%)
 - o L'implantation d'une nouvelle défense incendie à proximité du village de la Robinerie au titre de la protection des personnes (subventions possibles à hauteur de 60% plus le Département à 20%)
- **Renouvellement de la ligne de trésorerie** à hauteur de 100 000€ auprès de la caisse d'Épargne pour le financement des travaux dans l'attente du versement des subventions.
- **Attribution d'une aide de 200 €** pour deux enfants résidents à St André de Lidon d'une classe de 3ème du collège de Gémozac pour une sortie scolaire à Paris.

2 – Autres sujets abordés :

- **Aménagement du city stade**
Présentation de l'implantation au stade de 24ml x 14ml

- Tracé du **chemin piétonnier Cour du Bois/Bourg** prévu en 2024 après l'enfouissement des réseaux pour un coût de participation commune d'environ 28 000€.
- **Avancement du déploiement fibre**
Sur les 751 foyers à raccorder :
 - o 613 sont éligibles (82%)
 - o 9 éligibles mais problèmes de raccordement
 - o 78 en cours de déploiement
 - o 22 disponibles prochainement à la commercialisation
 - o 29 sont à créer (futures constructions)

Séance du 20 février 2023 (14 conseillers présents)

1- DELIBERATIONS APPROUVEES

- Administration Générale

- o Reprise du local commercial vacant par Mme Delphine DA COSTA pour l'installation d'un dépôt vente en puériculture au nom de Kid's D'ici.
Ouverture à compter du 1^{er} avril
Accord du conseil avec un bail précaire de 6 mois renouvelable pour un loyer de 100€ TTC les 3 premiers mois et 150€ les mois suivants.
- o Attribution d'une subvention de 400€ à la nouvelle association « Les Listel's » pour sa participation au Rose Trip Maroc qui se déroulera du 26 au 31 octobre 2023, action solidaire en marge d'Octobre Rose

- Finances

- o Vote des comptes administratifs 2022

Montant en €	COMMUNE		COMMERCES	
	Fonct	Invest	Fonct	Invest
Recettes	848 482	473 429	3 690	3 092
Dépenses	672 326	430 114	3 449	3 325
Résultat 2022	+ 176 156	+ 43 315	+ 241	-233
Excédent 2021	+ 101 713	- 229 692	+ 6 031	+ 233
Excédent Cumulé	+ 277 869	-186 377	+ 6 272	0
Situation Restes à Réaliser		+ 39 137		
Besoin financement		-147 241		
Excédent reporté	130 629		6 272	

- o Vote des affectations de résultat 2022

Montant en €		COMMUNE		COMMERCES	
		Fonct	Invest	Fonct	Invest
CA	Situation fin 2022	277 869	-186 377	6 272	0
	Restes à réaliser		+ 39 137		
Affectation	Excédent capitalisé		147 241		0
	Report excédent	130 629		6 272	

- o Adoption du Budget commerces 2023 en équilibre : Fonctionnement = 8 915 €
Investissement = 5 000 €

2- Autres sujets abordés :

- Lancement d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) sur 10 logements communaux et 2 bâtiments administratifs.
- La nouvelle organisation de collecte des Ordures ménagères mise en place début janvier 2023 nécessite l'aménagement de zones de regroupement pour éviter aux camions de ramassage d'effectuer des demi-tours.
(Boisrond – Robinerie – Bertaudrie – la Motte)
- Engagement de la mise en sécurité de 3 puits parmi les 13 répertoriés sur la commune (1 Bertaudrie / 1 chez Clémenceaux, 1 chez Touchay).
- Reprise du démoussage des toitures de nos bâtiments communaux par l'entreprise Maucourt.
- Le positionnement au stade du City Stade, permettra dès mi-mars à l'entreprise Aurélien Terrassement le démarrage de la plateforme qui sera suivi de l'implantation par la société Agospace en juin 2023.
- Mise en place à la CDC de Gémozac d'un nouveau conseiller numérique.
Des ateliers de formation gratuite seront proposés aux personnes intéressées.
M. QUENTIN Yves : 06.07.32.77.84
- Prise en charge de 30% du coût des séjours scolaires du collège de Gémozac pour les enfants de Saint André de Lidon, évaluée à 1 300€.
(6 inscrits pour Bilbao, 5 inscrits pour l'Auvergne et 1 inscrit pour l'escalade)
- Mise en sécurité de l'accès de la scène de la salle des fêtes à l'étude.

Séance du 28 mars 2023 (9 conseillers présents)

1- Finances

- Vote des taxes communales 2023

Compte tenu de la revalorisation Etat des bases de 9%, le conseil a décidé de ne pas augmenter les taux.

Taxe	Taux 2022	Taux 2023	Répartition ancien taux
Foncière bâtie	34,06%	34,06%	Commune 12,56% Département 21,50%
Foncière non bâtie	32,57%	32,57%	
Habitation résidence secondaire	10,97%	10,97%	

- Budget principal de la commune

◇ **Fonctionnement**

Dépenses réelles	= 720 116 €	Recettes réelles	= 866 091 €
Dotations Amortissements	= 11 104 €	Excédent 2022	= 130 629 €
Capacité d'autofinancement	= 265 500 €		
Total = 996 720 €			

Décomposition des 720 116 € de dépenses		Répartition des 866 091 € de recettes	
Charges à caractère général	= 36,9 %	Impôts et taxes	= 53,5 %
Charges de personnel	= 42,6 %	Dotations et participations	= 22,4 %
Autres charges de Gestion	= 15,7 %	Locations	= 12,1 %
Charges financières	= 2,0 %	Produits de services	= 9,6 %
Charges exceptionnelles	= 2,8 %	Divers	= 2,4 %

◇ **Investissement**

Dépenses générales	= 276 442 €	Recettes générales	= 461 851 €
Opérations	= 377 864 €	Opérations	= 185 087 €
Dépenses imprévues	= 3 736 €	Dotations aux amortissements	= 11 104 €
Total = 658 042 €			

Principales Opérations :

Terrain multisports	= 88 850 €	Subvention agence national du sport (40 724€) + Département
Voirie	= 70 000 €	
Aménagement éclairage public + enfouissement réseaux	= 70 459 €	Participation SDEER = 19 512€
Logement maison SNCF	= 36 000 €	
Enfouissement réseau fibre	= 25 400 €	
Sols Ateliers Municipaux	= 18 000 €	
Défense Incendie	= 16 505 €	Subvention Département + DETR = 9 640€
Réseaux pluviaux	= 10 350 €	
Réhabilitation logement		Subvention DETR = 32 317 €
Equipements cuisine		Subvention ASP Occitanie = 5 358 €

2- Autres sujets abordés :

- Accord pour l'acquisition d'un chemin au « Fagnat » par M. Thierry VIGUIAUD d'une superficie de 772m2 pour un prix de cession de 800€. Les frais annexes restant à la charge du demandeur.
- Changement tarifaire de 2023 à 2025 du transport scolaire. A partir de la rentrée scolaire 2023, la Région Nouvelle Aquitaine revalorise le barème des participations familiales au transport scolaire. Le conseil propose que les familles dont les enfants empruntent le moyen de locomotion pour l'école maternelle et le primaire règlent 50% du montant demandé par la région. La commune s'acquittera du reste à charge auprès de l'organisme.
- Révision du loyer du logement 6 bis rue de la Seudre après remise en état à 400€/mois.



Travaux sur la croix et la cloche de l'église

Début de la saison pour le Véloraïl



Les assistantes maternelles agréées



<p>Emmanuelle DOYEN 06.79.50.42.60 28, route du moulin de la Foy</p>	<p>Amandine VOZEL 06 59 00 12 78 3, Lotissement La Cour du Bois</p>	<p>LAVAUD Sabrina 06 79 76 54 85 53, route de Cozes</p>
<p>Stéphanie POUZAUD 05 46 74 79 90 3 bis, rue de Chez Les Boisnards</p>	<p>Céline FOUGERAY 06 75 54 53 32 33, route de Cozes</p>	<p>Cléa HERAUD 06 61 05 33 01 16, rue de la Bertaudrie</p>
<p>Sophie RAMBAUD 09 82 51 11 65 5, rue du moulin rouge</p>	<p>Amandine PRUD'HOMME 06 62 75 94 15 10, chemin de la Robinerie</p>	<p>Chloé DENIS 06 10 34 46 07 17, rue de Chez Viguiard</p>

Lire et Faire Lire



Chaque vendredi à la pause méridienne, une douzaine d'enfants, par groupe de six, participent à des sessions de lecture encadrées par les bénévoles de l'association **LIRE ET FAIRE LIRE**, dans une des salles des anciens ateliers périscolaires. Ce programme éducatif et culturel a pour but de « transmettre le patrimoine littéraire aux plus jeunes et de favoriser l'échange entre générations ». Ces lectrices bénévoles qui sélectionnent les livres et font la lecture sont de notre commune et se partagent avec enthousiasme le soin de cette transmission :

Gabrielle VALLIER, Astrid de DIEULEVEUT,
Marie VERBECK, Aude MAILLARD
et Dominique DELAMARE (ces deux dernières sur la photo ci-contre).

Un grand merci à elles !

Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance

Service Public gratuit

organise des formations petite enfance
en direction des professionnels de la petite enfance,
des instants parents-enfants,
des instants professionnels de la petite enfance - parents (exemples :
journées portes ouvertes,
speed dating mode de garde ...)

Le Relais Petite Enfance oriente les parents dans les démarches administratives liées au mode de garde.

Il est un lieu de ressources qui répond aux questions de tout parent et professionnel sur la petite enfance et l'enfance.

RELAIS DE PETITE ENFANCE

CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole
32, avenue de la Victoire 17260 GÉMOZAC
rpe@cdcgemozac.fr Tél 06 12 69 86 55



Jeudi 15 décembre, projection à la salle des Fêtes du film d'animation, **Azur & Asmar**, évoquant les destins de deux frères brutalement séparés. Les enfants de l'école l'apprécient avant de se régaler du **goûter** offert par la municipalité et servi par les deux cantinières ainsi que Dominique Dewost, maire adjointe, en charge des affaires scolaires et Philippe Roche, adjoint. Monsieur le Maire vint ensuite, souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année aux enfants.



Les élèves de CP-CE1 et de CM1-CM2 ont passé 4 jours à Talmont-Saint-Hilaire en Vendée sur le thème de l'Histoire.

Au programme : le Château médiéval de Talmont et le Préhisto'site du Cairn à Saint-Hilaire-la-Forêt.

Repas médiéval, défense du château, lettrine et calligraphie, métiers du Moyen Âge, gravure et poterie préhistoriques, taille de silex, allumage du feu, déplacement de menhir,...

Les deux autres classes partiront à leur tour en juin. La CDC de Gémozac a participé au financement de ces séjours.



Une initiative généreuse



En marge de l'école mais grâce à son soutien, **Maya BERNARD, élève de CM2** a réussi la mission qu'elle s'était fixée : réunir avant les vacances de Pâques les dons des parents d'élèves (et des autres) pour les animaux du refuge LES AMIS DES BÊTES de Royan.

Et ce fût un vrai succès !

Maya remercie de tout cœur tous ceux qui ont été émus par son action et ont répondu si généreusement à sa demande.

Et gageons qu'au refuge, d'autres pensionnaires doivent, sans le savoir, lui être fort reconnaissants !



Remise des prix aux lauréats

Lors de la cérémonie des vœux de monsieur le Maire, les élèves de la commune ayant réussi leurs examens de fin d'année ont été récompensés.

Dominique DEWOST, maire adjointe chargée des affaires scolaires a ainsi appelé 11 lauréats

(5 brevets des collèges, 5 baccalauréats et 1 BTS) et leur a remis les cadeaux de la municipalité.



Un conseiller numérique à votre disposition

Service Gratuit

Des difficultés avec le numérique ?

formez vous en atelier individuel ou collectif pour

- Naviguer sur Internet
- Utiliser un ordinateur ou une tablette
- Gérer ses mails
- Gérer ses contenus numériques
- Vocabulaire et culture numérique

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE
Yves QUENTIN - 06.07.32.77.84
conseillernumerique@cdcgemozac.fr

CONSEILLER NUMERIQUE France services | www.cdcgemozac.fr | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GÉMOZAC

PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES



À compter de mars 2023

un agent des Finances publiques vous accueillera sur rendez-vous le mardi de 14h15 à 17h15, à la Communauté de Commune de Gémozac, 32 avenue de la Victoire.

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Sur le site « www.impots.gouv.fr », sans authentification, en cliquant sur le bouton : (en haut à droite de l'écran d'accueil). Il suffit de répondre aux questions posées, de bien préciser « RDV dans un guichet » puis de sélectionner « permanence de Gémozac » ;
- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).

VOUS ÊTES AIDANT, CELA VOUS CONCERNE !

Vous aidez un proche (conjoint, parent, enfant, grand-parent) en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Vous avez besoin d'être écouté-e, soutenu-e, guidé-e, vous pouvez contacter la coordonnatrice autonomie du Département qui met en place un groupe de paroles, d'échanges et d'informations à titre gratuit.

Ces groupes sont co-animés par la coordonnatrice du Département et par une géronto-psychologue, à la MSA de Saintes 1 boulevard Vladimir - 17100 SAINTES

L'objectif est de prévenir l'épuisement physique et psychologique des aidants

DATES 1^{er} semestre 2023 de 9h30 à 11h30

Mercredi 24 mai et mercredi 21 juin

Informations et inscription
auprès de Mathilde BOISSINOT
Coordonnatrice autonomie
e-mail : mathilde.boissinot@charente-maritime.fr
à la Délégation Territoriale de Saintes
Tél. 05 46 97 54 93 / 07 85 66 24 01



GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, la loi de finances a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Avant le 30 juin, vous devez renseigner ou corriger les informations dans « gérer mes biens immobiliers » de votre espace personnel ou si vous ne possédez pas internet appelez le **0809 401 401** (service gratuit + prix d'un appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ou en vous rendant dans votre service des impôts ou dans l'espace France Services Centre Arc en Ciel 17120 COZES 8, rue de l'hôtel de ville

FETE DES GRANDS LIVRES 11 JUIN 2023



L'association pour le
**Patrimoine Vivant
entre Terre et Estuaire**,
regroupe
10 associations communales

Elle propose chaque année
un moment de rencontre et de partage.
Un nouveau chapitre de l'histoire de chaque commune
participante sera lu à haute voix
au cours de cette **fête champêtre**
avec animation musicale,
stands de produits régionaux, de culture, d'artisanat.

Ouverture de l'exposition en fin de matinée
Déroulement des lectures : Grézac, Barzan, Mortagne, Epargnes,
Cozes, Floirac, Chenac St Seurin d'Uzet,
St André de Lidon, Talmont, Semussac, Touvent Boutenac

Apéritif et pot de clôture offerts
Petite restauration sur place et Tombola

11 JUIN 2023 MAIRIE DE GREZAC

dépôt-vente enfants



Ouvert
depuis le
1 avril

**Vêtements 0 à 14 ans,
articles de puériculture, mobilier,
jouets, livres, jeux vidéo, vélos, etc...**

Vous pouvez déposer les articles que vous souhaitez vendre
(propres et en bon état, impérativement)
en prenant rendez vous au **09 77 80 14 20**
ou par la page Facebook **kid's D'ici**



Place du 18 juin
Saint André de Lidon
Du mardi au vendredi
9h15 -12h15/15h -19h
Samedi 13h - 18h
Dimanche 10h - 12h15



**Nouveau Centre de Secours
à Gémozac**

Le nouveau centre de secours sous la responsabilité de son capitaine
Laurent GUINET abrite 34 sapeurs pompiers volontaires
qui viennent à notre secours chaque fois que nécessaire.



Grâce au Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre, une
station météorologique

a été mise en service le 3 mars dernier.

Elle recueille les données

climatologiques et les transmet en temps réel.

Un lien direct a été mis en place en page d'accueil
de notre site internet (Liens divers)

Vous pouvez aussi copier le lien ci-dessous dans votre
navigateur internet :

[https://www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/
STATIC0122/mars/2023/saint-andre-de-lidon.html](https://www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/STATIC0122/mars/2023/saint-andre-de-lidon.html)

Cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918
En présence des porte-drapeaux, des parents et des enfants, des conseillers municipaux et de la fanfare
« Les Vagabonds de Pons »



Les organisatrices du marché de Noël et du 1er forum des associations de la commune, avec exposition de peinture, de voitures de collection, démonstration de forge
Frédérique LEGRIS (VIVAL) et Cindia CHOLLET (AUX GOURMANDISES DE MARGAUX)
en compagnie du Père Noël (pas facile de reconnaître qui se cache sous le déguisement !)
C'était le dimanche 4 décembre 2022



Les vœux de monsieur le Maire le 7 janvier 2023 réunissant 130 personnes dans la salle des fêtes, auxquels assistèrent plusieurs élus départementaux.
Ambiance chaleureuse et détendue qui se termina par le non moins traditionnel échange autour des petits fours !



Au cours de cette cérémonie, présentation des nouveaux habitants de notre commune.
En 2022, 81 personnes dans 54 foyers ont choisi de s'installer et vivre à Saint André, répartis dans 15 villages.



Le 12 février 2023, une cinquantaine de personnes est venue applaudir la troupe « Les Aristoloches » qui donnait une pièce de théâtre de David Pharao :
L'INVITÉ

Ce divertissement suivi d'un goûter était offert par la municipalité



DIMANCHES

28 MAI 2023 Week-end de la Pentecôte
et **10 SEPTEMBRE 2023**

Toute la journée au cœur du village :
Rue de l'église, du chanoine Tonnellier et rue des écoles

BROCANTE VIDE-GRENIER

Musée d'hier et d'Avant-Hier
ouvert dès 9h00 (entrée gratuite)
Exposition de peinture
à la salle des Fêtes
Exposition de voitures anciennes

Tarif 1€ le mètre

(minimum 5m pour un véhicule léger, 8m pour un camping car)

Inscription au **06.74.64.80.45**
ou par mail à eussgeglio@prolians.eu

Manifestation organisée par l'Amicale de Jorignac



En avant les jeunes...



Le club évolue depuis le 01/09/2022 en troisième division du district de la Charente Maritime, une division visiblement compliquée pour notre équipe sénior. Peu préparé, peu concerné par l'enjeu sportif, l'effectif inconstant ne s'est pas donné les moyens de rivaliser avec ses homologues dans ce groupe relevé. La descente promise en 4ème division permettra de se focaliser au plus vite sur la saison prochaine et la structuration du futur groupe. Outre la compétition, le bien vivre et l'implication dans la vie du club sont primordial.

L'équipe des vétérans connaît également une saison difficile suite à l'arrêt de plusieurs joueurs contraints, hélas, par des défaillances physiques. La baisse récurrente des effectifs dans cette catégorie au niveau départemental montre que notre club n'est pas le seul touché.

Une orientation vers le foot loisir à 8 permettrait une organisation plus aisée des rencontres et des effectifs. Contrairement aux effectifs séniors, l'effectif de l'école de football se porte très bien avec un vingtaine de joueurs et joueuses. Le manque de volontaire pour l'encadrement des plus jeunes contraint le club à limiter le nombre de licenciés et de catégories proposées pour ce jeune public.

A bon entendre.....



Tremble
Kylian M'Bappé
La relève est là !



Heureusement, les sponsors sont là qui, spontanément, accompagnent notre action au profit des enfants (Merci à Anthony et Clémentine Millieroux, Vival et Super U).



La maquette des nouveaux maillots de l'école de foot

Le coach souligne la présence assidue de ces jeunes aux entraînements et aux rencontres du samedi après midi.....
La relève motivée est bien là....

Le club a organisé début mars 2023 deux lotos sur la commune de Gémozac du fait de la taille de la salle des fêtes permettant de recevoir un public plus nombreux. Ces deux manifestations ont connu un franc succès.

Un grand merci aux participants et à l'ensemble des sponsors qui nous ont apporté leur soutien.

L'association essaie d'innover en

proposant une soirée Karaoke à Saint André de Lidon le samedi 8 avril 2023.

Le club se félicite également de voir un nombre croissant de lidonnais sur les équipements sportifs de la commune avec la présence des boulistes, des chasseurs, des joueurs de quilles et qui devrait encore s'accroître avec les futurs utilisateurs du City stade.

L'important est de proposer aux Lidonnais (es) des activités diverses et variées.

L'ensemble des licenciés préparent activement les manifestations estivales (repas du 13 juillet et repas 13 août en bords de Seudre). **Nous comptons sur votre présence !**



Bon été et à bientôt.



Le bureau



La Boule Lidonnaise a le plaisir de compter quelques nouveaux adhérents en ce début de saison.

Le nombre approche maintenant la trentaine.

Le programme de 7 concours officiels, dont un au profit du Téléthon le 13 mai, promet de belles après-midi de pétanque de même que les 6 concours internes destinés aux membres de l'association. Le 22 juillet, journée continue comprenant un pique nique à midi !

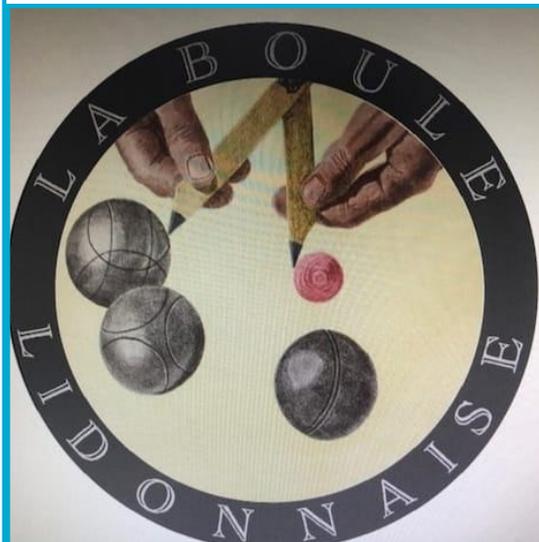
Ambiance chaleureuse et conviviale garantie !

Les entraînements du mercredi et du samedi sont ouverts à tous les âges. Rajeunir la moyenne d'âge des associations sportives communales est le souhait du club et il participera à l'animation d'ateliers d'initiation des plus jeunes.

Soyez nombreux à y participer !

Bientôt, nous aurons un local, actuellement encours d'aménagement par les soins de la commune que nous remercions vivement.

Serge DISCLOS, Président de La Boule Lidonnaise



Le patrimoine de notre région est riche, nous le savions, mais quand c'est un historien reconnu qui l'affirme, cela prend plus de valeur !

Le musée a reçu plusieurs groupes emmenés par Didier COQUILLAS, Docteur en Histoire et membre de l'association terreetocean.fr

Plus de 200 visiteurs sont ainsi venus au Musée cette année et d'autres groupes sont prévus dans les mois à venir créant une belle synergie dans le village puisqu'ils se restaurent chez Xavier Berne au Saint André et terminent leur sortie par une visite commentée du domaine COURPRON.

MUSÉE D'HIER et d'AVANT-HIER
06 86 83 83 77



Visite Gratuite
Ouvert lors des manifestations du village
ou sur rendez-vous

Créé en juillet 2022, le **Vélo Club Braquet Lidonnais** est né d'une petite bande de copains pratiquant le cyclisme le dimanche matin. Dans sa première année de création, le club recense 11 licenciés. Ce 9 juillet prochain, nous devrions organiser notre première course cycliste dans les rues de Saint André de Lidon.

Nous espérons les spectateurs nombreux à applaudir le passage des coureurs.

Le club est ouvert à toutes et tous, compétiteurs ou cyclotouristes et de futurs projets sont à venir. Nous sommes également ouverts à d'éventuels renforts bénévoles afin de proposer la meilleure organisation possible lors de nos manifestations.

Toute l'actualité du club sur Facebook Vélo Club Braquet Lidonnais -VCBL Sportivement, Cédric Boutin, Président du VCBL



Dimanche 1er octobre
Salle des Fêtes

Traiteur Philippe GAULT
Animation dansante

Offert aux plus de 65 ans par la municipalité

Repas des aînés

Manifestations de mai à octobre 2023

28 mai		BROCANTE	L'amicale de Jorignac	Bourg	Emmanuel USSEGLIO 06 74 64 80 45
3 juin		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11
4 juin		CONCOURS QUILLES DE 7	Quilles de 7 Lidonnaises	Stade	E. BLANCHARD 06 99 23 76 48
8 juillet		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11
9 juillet		COURSE CYCLISTE	Véloclub Braquet Lidonnais	Rues du village	Cédric BOUTIN 06 79 51 69 93
12 juillet		ANIMATION à thème	MAIRIE		Willy BONY 06 43 66 46 19
13 juillet		REPAS CHAMPETRE FEU D'ARTIFICE SOIREE DANSANTE	U S L & MAIRIE	Stade	05 46 90 08 15
16 juillet		CONCOURS QUILLES DE 7	Quilles de 7 Lidonnaises	Stade	E. BLANCHARD 06 99 23 76 48
19 juillet		ANIMATION à thème	MAIRIE		Willy BONY 06 43 66 46 19
22 juillet		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11
26 juillet		ANIMATION à thème	MAIRIE		Willy BONY 06 43 66 46 19
5 août		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11
13 août à définir		PIQUE NIQUE	MAIRIE	Bords de Seudre	Willy BONY 06 43 66 46 19
9 septembre		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11
10 septembre		BROCANTE	L'amicale de Jorignac	Bourg	Emmanuel USSEGLIO 06 74 64 80 45
16 et 17 septembre		JOURNES du PATRIMOINE	Ministère de la Culture	Musée	M.H HANNY 06 86 83 83 77
24 septembre		RANDO DES MARRONS	ASC Lidonnaise	RV Salle des associations	09 80 12 43 46 05 46 90 02 84
24 septembre		NETTOYONS LA NATURE	MAIRIE Centres E.LECLERC	RV Place du champ de foire	Dominique DEWOST 06 11 81 38 84
1 octobre		REPAS DES AÎNÉS	MAIRIE	Salle des Fêtes	05 46 90 08 15
7 octobre		CONCOURS PÉTANQUE	La Boule Lidonnaise	Stade	Serge DISCLOS 06 63 99 56 11

Etat civil d'octobre 2022 à mai 2023

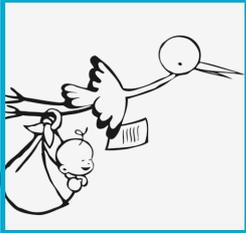


Et DOYEN Francis
Et AVRIL Florelle Brigitte

05 novembre 2022

Et ACOULON Erick Gilbert Edouard
Et JESUS VALES DE CARVALHO Lucia Maria

10 décembre 2022



DUMAS Emmanuel Paul Patrick
SAVARIT Noan
GUIBERT Côme Maxime
GIRAUDOT Vito Giuseppe Didier
DESCUBES Elsa Edwige Jeanine
TINGAUD Kenzo Denis Luc

10 octobre 2022
27 octobre 2022
06 janvier 2023
04 mars 2023
21 mars 2023
23 mars 2023



GADIOU Grégory Pierre
FOUCHÉ Dominique
MOREAU Nathalie Olivia
GOYON Renée veuve BRISSONNEAU
MESNARD Claude

08 octobre 2022
12 janvier 2023
19 janvier 2023
03 février 2023
17 avril 2023

Tarifs de location des salles et équipements

Forfait Week-end SALLE DES FÊTES	HIVER du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre	Ménage non fait 80€
Habitants de Saint-André	200€	165€	
Hors commune	280€	250€	
Caution	1000€		
EQUIPEMENTS			
TABLE 6 places + 2 bancs = 5€ la table + caution de 50€			
TABLE 12 places + 2 bancs = 7€ la table + caution 50€			



Scène et piste de danse

Cuisine équipée

La location de la Salle des Associations est réservée aux associations

JEUDI 13 JUILLET 2023

Repas champêtre

sous tivoли, AU STADE, organisé par



Réervations 06 31 66 83 79



Vers 23 h

**FEU D'ARTIFICE
SOIRÉE DANSANTE**

Offerts par la municipalité



**DIMANCHE
13 AOÛT**

Venez avec votre

pique nique au bord de la Seudre (au pont)!
Mise à disposition : Tivoli, Jeux en bois, Canoë Kayak, Barbecue